



Feuille de Match



Coupe Départementale VÉTÉRANS E par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

		_		Trigance, 13002 MARSEILI		P	
Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Je	gat, 56230 Questembe	ert	CDZZPJP, 1	8 rue Pierre de Coubertin	, 22440 Ploutr	agan	
Valeur des parties : Tê	te à Tête = 2 pt	S	/ Doublette	e = 3 pts / Triple	ettes = 5 j	ots	
FFPJP - Ligue de Bretagne - Comité .	22 PJP			Tour n° CAL	RAGE		
Date: 22/04/16	Lieu :		PERROS-GU	IIREC	NURS !	100	
A Equipe n°: 1	A		BE	quipe n°: 1	SAUNS	В	
Club: PERROS			Club: PLOUFRAGAN				
CAPITAINE / COACH	1			CAPITAINE / COAC	CH CH		
NOM + Prénom	n° licence		NOM + Prénom		n° lícence		
LAISNEY LIONEL	02217037	4	POULM	ARC'H Francis	22551	173	
A Composition Equipe A			В	omposition E	quipe	В	
NOM + Prénom	n° licence *	n°	NOM + Prénom		n° licence	*	
LEHERPEUR ÉVELYNE	0140 8951	1	GuiGu	EN Eugenie	22552	202	
HENRION A. Tane	02252000	2	MAXII	10.1	22020	14	
LEHER DEUR A Pain	01406185	3	COURT	El Marcel	22550	96	
LE SAYEC Marries	09 200 885	4	DAVID	Raymond	22550	009	
FAUCON M.	62217185	5	LE CLE	~ 1	22552	46	
PETIT Michel	02217189	6	VAILLA	NT Bernard	22552	39	
CHAUSSONNIERE Piene	02217032	7	POULMA	ARCH Francis	22551	73	
LAISNEY LIONEL	02217037	8	The state of the s				

^{*} Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPIP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉL	ÉGUÉ	AR	BITRE
NOM + Prénom	n° licence	NOM + Prénom	n ^e licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDV :		Responsable : Daniel CADIC - 02 96 28 21 26 - cadic_daniel@			
mbraci	Andrá MEVEL	Paulatta THOMAS	AI-I THONET	Di DECUELLY	

^{*} contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

Coupe Départementale Vétéran 22 PJP par Équipe des Clubs - FDM Verso ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS A Club de : PERROS 1 n° NOM - Prénom SCORE PTS 1 HENRION A 7. 12 2-0 2 LE HERPEUR Alain 13 20 contre 2 VAILLANT BUMALU 7

S/TOTAL PTS >

S/TOTAL PTS >

S/TOTAL PTS >

M.

2-0

2)-0

3-0

5 - 0

Petit Michel

FAUCON Marco

HAUSSONNIER Piane

LEHER PEUR EVELYIK

FAUCUN

Joueur remplacé h° 1 : Joueur remplaçant n° 1 : Joueur remplacé n° 2 : Joueur remplaçant n° 2 :

CHAUSSONNICRE

LEHERPEUM

CHAUSSOMIERE

PETIT FAUCON LESAYEL

Joueur remplacé n° 1 : Joueur remplaçant n° 1 : Joueur remplacé n° 2 : Joueur remplacant n° 2 :

1 40	CAB GE: 1 LOOT MAC	IVIA T		10
n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS	
1	Gui GUEN Eugene	13	0 2	-
2	VAILLANT Bernard	7	0 - 2	田
3	LE CLERC DANIE	13	0-(2)	ES
4	COURTEL Marcel	3	0 - 2	9
5	MAXIMY odette	6	0 - 2	E
6	POULMARCH França	io 7	0 - 2	TES
	S/TOTAL	Contraction of the Contraction o	4	S
1	GUIGUEN Eugenie	12	06	1
2	COURTEL Marcel.	13	0-(3)
1	LE ELERC Daniel	7	0 2	
2	POULMARCH Francis	, 1	0-3	DC
1	VAILLANT Bernary	12	0 (3	UBLETTES
2	DAVID Raymond	2	0.63	BLI
loueu	r remplacé n° 1 :			ä
loueu	r remplaçant n° 1 :			ES
loueu	r remplacé n° 2 :			
loueu	r remplaçant n° 2 :			
	S/TOTAL	PTS >	6	
1	Gui GUEN Eugene		100	1
2	LE CLERC Daniel	+	0-5	
3	COURTEL Marcel			
1	VAILLANT Bernagel	12		R
1 2	DAVID Raymond	13	0 - 5	RIPL
1 2 3	DAVID Raymond MAXIMY Odelte	13	0 - 5	RIPLET
1 2 3 Joueu	DAVID Raymond MAXIMY Odette	13	0-5	RIPLETTE
1 2 3 Joueu	VAILLANT Bernard DAVID Raymond MAXIMY Odelte ur remplacé n° 1:	13	0-5	RIPLETTES
1 2 3 Joueu Joueu	VAILANT Bernard DAVID Raymond MAXIMY Odelte ir remplacé n° 1: ir remplacé n° 2:	13	0-5	RIPLETTES
1 2 3 Joueu Joueu	VAILLANT Bernard DAVID Raymond MAXIMY Odelte ur remplacé n° 1:	(3)	0 - 5	RIPLETTES
1 2 3 loueu loueu	VAILLANT Bernord DAVID Raymond MAXIMY Odelte Ir remplacé n° 1: Ir remplaçant n° 1: Ir remplaçant n° 2: Ir remplaçant n° 2:	13 PTS> =	0-5	RIPLETTES

Total Général Equipe A PTS 16 B Total Général Equipe B PTS 15

Gagnante : Equipe A n° 1 du Club de Resure

Perdante : Equipe B n° 1 du Club de Ploaferage

Signature Capitaine Equipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Equipe B

Réserves:

7

8

11

9

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Le club ayant gagné la rencontre doit transmettre : les résultats (tél ou mail) dès le soir de la rencontre au référent CDV et les feuilles de match (mail ou poste) dès le jour suivant les rencontres au référent CDV.

Référent CDV: Daniel CADIC - 19, rue Marcel Pagnol - 22600 LOUDEAC - 02 96 28 21 26 - cadic_daniel@orange.fr